

# LEMANIQUES

Bulletin de l'Association pour la Sauvegarde du Léman

## Places d'amarrage, le casse-tête...

**ÉDITORIAL.** Nous voilà à nouveau face à un enjeu autour des différentes vocations et usages du Léman. Quantitativement, les rives du lac ne sont pas extensibles et tant le nombre que l'ampleur des sites encore « exploitables » pour l'aménagement de ports nouveaux ou agrandis sont très limités. Ce qui l'est moins, c'est le nombre croissant de marins d'eau douce qui souhaitent jouir des prestations avantageuses offertes par un cadre idyllique, une faune goûteuse et des alizés enivrants. Problème donc, les places d'amarrage susceptibles d'accueillir leurs bateaux font cruellement défaut.

Mais attention, le Léman doit préserver ses attraits et veiller à ce que les paysages variés qu'il agrmente avec tant de brio ne soient pas mités. Tout aussi crucial est son devoir de préserver sa santé, à savoir la qualité de ses eaux et les équilibres écologiques fragiles qui y pourvoient. Il ne peut souffrir dès lors que sa zone littorale, sa pouponnière en quelque sorte, soit envahie de béton dans sa totalité.

Cela dit, c'est clair, il peut encore concéder un peu de « terrain de jeu ».

L'ASL, vous le savez, n'est pas forcément défavorable aux aménagements portuaires, pour autant qu'ils soient « lights » en termes d'impact environnemental et ne provoquent pas la disparition de biotopes ou d'espèces, d'autant plus s'ils sont rares ou menacés.

Pour avoir longuement étudié le fonctionnement écologique de cette zone peu profonde où se jouent les principales scènes de la vie sous-lacustre, les biologistes de l'ASL et bien d'autres chercheurs ont observé que les ports, pour autant qu'ils ne soient pas pollués et restent ouverts, présentent l'avantage de diversifier sensiblement les conditions de la vie littorale.

Ce phénomène caractéristique des zones abritées moins tourmentées que les baies ouvertes se traduit fréquemment par une variabilité accrue d'habitats et de structures sédimentaires, des herbiers plus complexes et en conséquence, une faune également plus diverse, à la fois par sa richesse et les différentes fonctions vitales qu'elle doit accomplir (refuge, reproduction, nourrissage, etc.).

C'est ainsi que l'ASL, toujours brandissant son dada – chercher à coller aux principes du développement durable – pense que pêche, voile et bronzette consommées avec modération sont ressourçantes pour leurs adeptes et que le Léman leur doit bien ça, depuis le temps qu'ils le chouchoutent...

Et pourquoi pas envisager aussi des solutions moins invasives tel que le « cobaturage » qui permet de « rentabiliser » une place d'amarrage et partager frais, corvées et plaisirs ?

Raphaëlle Juge

# En bateau mamie mamie,

## Un peu d'histoire

Le Léman a de tout temps joué un rôle important comme voie navigable, principal facteur d'échanges et de développement socio-économique de la région lémanique. Avant l'arrivée du train et le développement du réseau routier, le plan d'eau est utilisé pour le transit des marchandises entre les rives du lac et le cabotage commercial entre les différents ports.

### Les barques du Léman

Les premières traces de l'existence de barques à voiles latines sur le Léman remontent au XV<sup>e</sup> siècle. Les barques de Meillerie, comme on les appelle aujourd'hui, étaient surtout destinées au transport de matériaux lourds, les fameuses pierres de Meillerie affectées à la construction des bâtiments dans les principales villes du bord du lac, en particulier Lausanne et Genève.

En 1900, on en dénombrait encore une soixantaine en activité, puis l'avènement des transports ferroviaire et routier leur fut fatal. Aujourd'hui, seules cinq barques, sauvées de la destruction pour conserver la trace de leur architecture ingénieuse et de leur charme désuet, sont utilisées pour la plaisance : la *Neptune* (Genève), la *Vaudoise*, anciennement la *Violette* (Lausanne), la *Savoie* (Evian), *L'Aurore* (Saint-Gingolph) et la *Demoiselle* (Villeneuve). Il est possible de les louer pour diverses manifestations.

Photo Martial Groux



Dans le cadre du programme [ad.éau](#), l'ASL propose un camp sur la *Demoiselle* cet été (voir page 7)

Puis, le transport de plaisance prend son essor à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle avec l'arrivée des voyageurs du nord de l'Europe qui font étape au bord du Léman avant d'aller plus au sud en Italie. C'est à cette époque que sont construits plusieurs palaces autour du lac et que naît en 1893 la Compagnie Générale de Navigation (CGN). Celle-ci transporte aujourd'hui sur ses bateaux majestueux 2 150 000 passagers par année émerveillés par la beauté des paysages, faisant ainsi rayonner le Léman dans le monde entier. Du bateau « transport de marchandises » du XIX<sup>e</sup> siècle, on est ainsi passé progressivement au « bateau loisirs ».

Parallèlement, les particuliers aussi développent la navigation à voile et à moteur. Ainsi, les chantiers navals rivalisent-ils d'imagination pour créer des embarcations adaptées au lac. Les clubs nautiques apparaissent, des ports sont aménagés et la mode des régates fait rage. La pêche amateur n'est pas en reste, le nombre d'adeptes augmentant au fil des ans en fonction de la richesse en poissons dans le lac et bien entendu, la population de navigateurs de tous poils suit la courbe démographique de la région.

De quelques centaines d'unités au début du XX<sup>e</sup> siècle, on est passé à plusieurs milliers puis dizaines de milliers d'embarcations sur le Léman. Actuellement, environ 21 000 sont immatriculées dont plus de la moitié sont des bateaux motorisés de petite capacité ! A cela, il faut encore ajouter les embarcations non immatriculées (barque, aviron, skiff...).

## A quand une bouée pour chaque marin ?

### L'ASL mène l'enquête

Afin d'y voir un peu plus clair concernant la disponibilité en places d'amarrage, nous avons mené une enquête auprès de six sites portuaires lémaniques : Sciez, Port-Valais, Vidy, Ouchy, La Société Nautique de Genève et la Capitainerie de Genève qui gère les vingt-deux ports publics du canton. Bien que non exhaustive, cette étude porte sur 42 % des places de ports recensées autour du Léman (7465 places sur 17 600) et met bien en évidence la problématique de la pénurie de places d'amarrage. Les résultats concernent les critères d'attribution des places, le temps d'attente pour en obtenir une et les moyens de l'obtenir à l'achat d'un bateau. L'enquête porte également sur la problématique des bateaux ventouses. Les différents sujets sont abordés ci-dessous.

### 17 600 places pour plus de 21 000 embarcations

S'il est un problème récurrent et apparemment insoluble actuellement sur le Léman, c'est bien le manque de places à disposition des plaisanciers pour amarrer leur bateau.

Grâce à ses nombreuses régates (Bol d'Or, Six heures de Nernier, Genève-Rolle, etc.), le Léman est devenu un « hotspot » de la navigation à voile de renommée mondiale, surtout depuis les succès d'Alinghi dans les régates internationales pour lequel le Léman sert de « terrain d'entraînement ». L'enthousiasme pour

# en bateau mamie sur l'eau...

la navigation à voile est de plus en plus manifeste et partagé par un nombre croissant de personnes. Les sports liés aux bateaux à moteur (ski nautique, wakeboard) ou simplement la plaisance rencontrent eux aussi de plus en plus d'adeptes. Quant aux pêcheurs de loisir, ils ne sont pas loin de 8800 à taquiner le goujon dans les brumes qui nappent le lac au petit matin.

L'attrait grandissant pour la navigation et la pêche sur le lac a nécessité la construction d'infrastructures toujours plus nombreuses pour répondre aux besoins en amarrage. Ainsi, près de 34% des berges du Léman sont-elles aujourd'hui aménagées avec quais et ports. Pour autant, cette importante « colonisation » des rives est loin d'être suffisante.

Pour les quelque 21 000 embarcations immatriculées sillonnant le lac, on ne dispose en 2013 que de... 17 600 places! A noter que les 3400 « sans abri » sont le plus souvent entreposés dans des chantiers navals et qu'une minorité d'entre eux sont attachés à des infrastructures privées aménagées devant les propriétés riveraines.

A Genève par exemple, où le problème est particulièrement crucial, les 4500 places (3500 sur estacade et 1000 corps morts) attribuées ne permettent pas aux 6500 bateaux immatriculés de tous trouver un emplacement sur le lac même.

Le rythme de création de nouvelles places d'amarrage est loin de répondre à la demande. On est confronté à la notion de limites spatiales pour la création de nouveaux aménagements, une problématique typiquement développement durable.

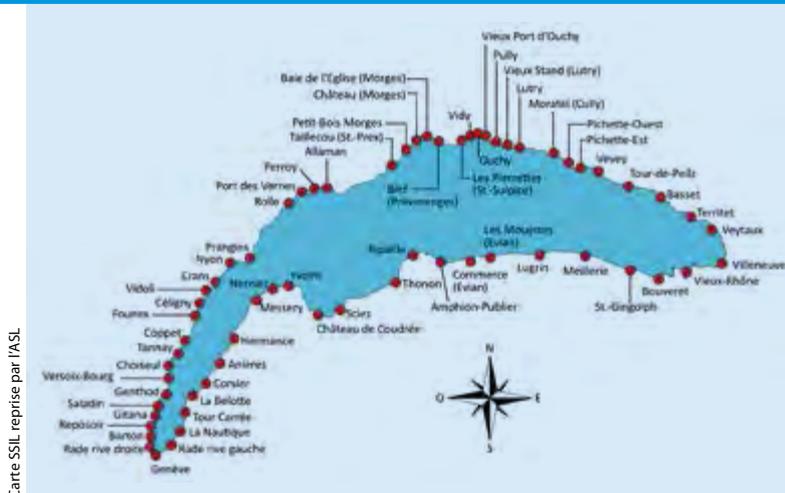
## Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage...

La morale de cette fable de Jean de La Fontaine (*Le lion et le rat*) est de mise. « Lorsque l'on cherche une place d'amarrage, il est préférable de penser à ses enfants plutôt qu'à soi-même ». Cette boutade d'un navigateur désillusionné reflète bien un sentiment largement partagé tout autour du Léman. Dans pratiquement tous les ports, il faut en effet attendre de nombreuses années pour obtenir une place d'amarrage lorsque l'on devient propriétaire d'un bateau. Et la liste d'attente est longue. En effet, à Genève, quelque 400 demandes de places sont en souffrance et il faut compter 5 à 6 ans pour en obtenir une (dépend du type de bateau)! Et les disponibilités ne sont pas meilleures ailleurs.

### De la gestion des ports lémaniques

Selon une étude de la CIPEL (2013), le Léman compte 90 ports à flot et/ou à sec, publics et privés qui offrent près de 16 100 places à flot et environ 1500 places à terre.

La gestion des ports genevois est d'obédience cantonale, celle des ports vaudois, valaisans et français relève de la compétence des communes (intercommunalité en France). Seules quatre communes riveraines sur les 67 entourant le Léman ne disposent pas d'infrastructures portuaires: Maxilly-sur-Léman en France, Bursinel, Grandvaux et Puidoux dans le canton de Vaud.



Carte SSLI reprise par l'ASL

Les principaux ports du Léman

Dans les ports vaudois de Vidy et Ouchy, qui comptent près de 1700 places, le temps d'attente actuel n'est pas communiqué mais, comme partout, attende il y a. La situation est encore plus critique à Sciez puisque pour obtenir une place, il faut patienter 7 à 13 ans selon la taille de son bateau!

## Quelques lueurs d'espoir à l'horizon...

Plusieurs ports ont d'ores et déjà amélioré leur offre en agrandissant leurs estacades. A Lausanne, 116 places supplémentaires ont ainsi pu voir le jour grâce au réaménagement complet du port de Vidy. A Genève, une dizaine de places par an sont créées en moyenne ces dernières années.

Localement, une solution existe en Valais au Port du Bouveret où il n'y a pas, voire peu d'attente, principalement pour les petites unités mais le port est relativement décentré par rapport aux principales agglomérations.

### Critères d'attribution d'une place d'amarrage

En Suisse, le critère principal pour l'obtention d'une place est le lieu d'habitation. Dans tous les ports publics investis, il n'est possible d'obtenir une place que si l'on habite dans la commune ou dans le canton pour Genève. Il faut ensuite s'inscrire sur une liste d'attente, attendre et attendre encore plusieurs années pour obtenir une place! En France, les critères de domiciliation sont moins stricts. Une adresse – même de résidence secondaire – n'importe où en France suffit pour demander une place à l'année. Un bateau étranger peut faire une demande pour une période limitée, la saison estivale par exemple. En ce qui concerne les ports privés, la pratique est légèrement différente puisqu'il faut avant tout être membre du club pour bénéficier d'une place d'amarrage.

Selon les ports, d'autres critères secondaires sont utilisés, tels que la détention d'un permis de navigation, l'ancienneté ou l'engagement dans le club. La liste des critères est disponible sur demande et généralement accessible sur les sites internet des ports publics et privés.



Le projet du nouveau Port de Tannay refusé lors des votations du 8 mars 2015 offrait 200 places supplémentaires aux Tannayrolis.

Les extensions et constructions de nouveaux ports autour du Léman ne pouvant se développer à l'infini, quelles autres pistes s'offrent aux plaisanciers désireux de naviguer sur notre beau lac ?

En 2012, quatorze projets d'infrastructures portuaires sont recensés par la Commission internationale pour la protection du Léman (CIPEL), dont huit concernent des réaménagements lourds d'infrastructures existantes (extension de port, construction d'une digue...), trois, la création de nouveaux ports et trois autres, un aménagement léger d'une infrastructure existante (ajout d'une estacade...).

#### 400 places d'amarrage potentielles en rade

Le projet de plage publique aux Eaux-Vives à Genève, couplé à l'agrandissement du port de la Nautique est encore en panne actuellement mais le gouvernement genevois est bien décidé à ce que ces aménagements soient réalisés le plus rapidement possible. Un projet acceptable par tous devrait voir le jour prochainement.

Domage qu'il faille attendre si longtemps pour sa réalisation au vu des intérêts sociaux-économiques évidents (accès public au lac, activités économiques liées à la batellerie) qu'il présente et du faible impact environnemental, notamment sur la biodiversité, tel que démontré dans une étude scientifique réalisée par l'Université de Genève et l'hepia.



Le projet de plage des Eaux-Vives et d'agrandissement du Port de la Nautique tels qu'imaginés en 2009

De tels projets sont coûteux, leur financement difficile à trouver et les oppositions sont souvent légion. C'est dire s'il faut être patient !

A Genève, une étude menée pour le Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture (DETA) a analysé diverses options qui permettraient de libérer des places dans les ports mais ce ne sera à coup sûr pas suffisant pour faire face à la demande.

Le projet en gestation depuis 2009 de création d'une plage publique aux Eaux-Vives et d'agrandissement du port de la Société Nautique qui prévoyait la création de 300 à 400 places supplémentaires est bloqué par un recours du WWF.

Autre cas révélateur : le port de Tannay qui accueille actuellement 73 bateaux a fait l'objet de dix-huit projets d'aménagement et 30 variantes au cours des quarante dernières années. La dix-neuvième tentative a récemment échoué : la population de Tannay appelée par referendum à se prononcer sur un projet d'agrandissement important du port prévoyant 269 places d'amarrage a rejeté ce dernier à 67,5 %.

#### Haro sur les bateaux « ventouse »

Selon les ports, la proportion de bateaux dits « ventouses », amarrés sans naviguer, varierait de 5 % à 30 %. Se pose alors la question de l'utilisation du bateau. Certains d'entre eux sont certes laissés à l'abandon mais d'autres sont bel et bien utilisés par leurs propriétaires mais leur tiennent davantage lieu de « résidence secondaire ».

Heureusement, il existe une voie contraignante pour limiter le nombre de bateaux « abandonnés », c'est l'obligation légale qui est imposée au propriétaire de maintenir son bateau propre, en bon état et de disposer de papiers en règle. Les contrevenants reçoivent des avertissements, peuvent être mis en demeure d'entretenir leur bateau et la place leur être retirée s'ils n'obtempèrent pas. Cependant, les oppositions sont légion, retardant ainsi la libération de places pour les demandeurs. A Genève, comme ailleurs autour du lac, l'Etat semble ainsi avoir pris sérieusement les choses en main et traque avec opiniâtreté les propriétaires de bateaux qui laissent leur bateau à l'abandon.

#### Autres pistes

Plusieurs solutions peuvent être adoptées pour répondre, en partie au moins, à la pénurie de places d'amarrage autour du Léman.

#### Le Boat-sharing

Le Boat-sharing (partage d'un bateau entre plusieurs propriétaires) est un système déjà bien établi en Suisse allemande qui commence à se développer sur le Léman.

Par exemple, le *Club Folle Brise* à Lausanne met à la disposition de ses membres neuf voiliers de tailles différentes pour un à quatre jours de navigation sur simple réservation par internet



Photo Léman Location – Thonon

La location est une solution avantageuse pour les plaisanciers occasionnels

et contre une participation aux frais d'entretien du bateau de CHF 600.– à CHF 1700.– selon la catégorie. Les avantages pour le propriétaire sont de pouvoir ainsi déléguer l'entretien de son bateau à l'association et de réduire les autres coûts inhérents à la possession d'un bateau (assurance, taxes, location d'une place...).

A Genève, *Léman Loisirs* loue depuis 2002 des bateaux à moteur à ses membres. *SailCom* propose également dans plusieurs ports lémaniques des solutions de ce type pour les bateaux à voile.

Afin d'encourager des pratiques de ce type, des labels tels que *Y&ES* ou *Pavillon Bleu* valorisent les démarches entreprises par les gestionnaires d'infrastructures portuaires.

### La location

La location au coup par coup est également une solution. Des entreprises privées comme *Léman location* à Thonon, *Pro Yachting* à Evian et *Marti-Marine* aux Pâquis louent à l'heure ou à la journée voiliers et bateaux à moteur. Les écoles de navigation et les clubs nautiques mettent quant à eux des embarcations à disposition de leurs membres. Il s'agit en général de bateaux de petites tailles.

### Le cobaturage

C'est une pratique qui existe depuis longtemps. Elle s'apparente plutôt à un arrangement entre connaissances, sans réel cadre juridique. Il s'agit d'une copropriété qui permet à plusieurs amis de partager une embarcation. Le cobaturage n'est cependant pas toujours apprécié des autorités portuaires car la loi n'autorise qu'un seul propriétaire par place d'amarrage et il est dès lors difficile de faire la distinction entre un réel partenariat et une sous-location non autorisée.

Toutes ces solutions sont plutôt intéressantes financièrement pour les personnes qui naviguent peu si l'on compare les coûts liés à l'utilisation d'un bateau en propriété ou en location. Par exemple, si on estime à environ CHF 7000.– (assurance, entretien, place d'amarrage, amortissement) la charge financière annuelle d'un voilier de moins de 8 mètres d'une valeur de CHF 50 000.– (amorti sur vingt ans), il faudrait théoriquement assurer plus de vingt sorties annuelles pour concurrencer la location, sachant qu'un bateau équivalent loué à la journée coûte environ CHF 300.– (*Les Corsaires, Eaux-Vives*). Un tel raisonnement ne tient évidemment pas compte des aspects non estimables en termes financiers de la relation quasi « fusionnelle » qu'un navigateur peut entretenir avec SON bateau...

Patience est donc le maître mot lorsque l'on souhaite acquérir un bateau et lui trouver une place d'amarrage (à flot ou à quai) autour du Léman. Des projets existent mais les nouveaux acquéreurs d'un bateau risquent de devoir attendre encore bien des années...

Puissent toutefois les détenteurs d'une place qui renoncent à la navigation par perte d'intérêt, pour des raisons d'âge ou de problèmes physiques, faire acte de solidarité envers les nouveaux propriétaires en mal de place d'amarrage qui souhaiteraient à leur tour pouvoir bénéficier des plaisirs de la navigation.

Adrien Bonny, Suzanne Mader  
Jean-Bernard Lachavanne, Raphaëlle Juge

## Colloque de la CIPEL

Activités et infrastructures nautiques et environnement,  
quelle vision pour les rives du Léman demain ?

18 juin 2015 – Lausanne – Renseignements  
et inscriptions: [www.cipel.org/colloque](http://www.cipel.org/colloque)

## Références

- CIPEL (mai 2013) *Etude de réflexion sur les activités et infrastructures de loisirs et de détente sur les rives du Léman*. Synthèse, 19p.
- Lachavanne J.-B. Juge R., Oertli B. et A. Greeman (mars 2013). *Flore et faune de la Grande Rade de Genève. Impact potentiel du projet de plage publique des Eaux-Vives et de l'agrandissement du port de la Nautique*. Université de Genève et Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève (hepia), 146 p.
- Juge R. (juin 2011) « La plage des Eaux-Vives, typiquement "développement durable" » *LEMANIQUES* n° 80, 3 p. Ed. ASL
- Brazzini-Mourier S., Boucher J., (décembre 2008) *Tendre vers une gestion durable des ports de plaisance: le cas du Léman*. Usine21 en partenariat avec l'OMYP

# Nouvelles de l'ASL

## Programme 2015

Grâce au soutien de la Fondation Gandur pour la Jeunesse, toutes les activités ad'eau sont proposées gratuitement aux familles et organismes prenant en charge des enfants de milieux défavorisés ou traversant des situations financières difficiles. Le développement durable et la préservation du lac Léman nous concernent tous.

### Les Dimanches du lac

Forte du succès rencontré l'été passé, l'ASL organise à nouveau ses Dimanches du lac permettant aux enfants et à leur famille de s'initier à un sport nautique tout en découvrant d'autres facettes du Léman. Une formule conviviale qui allie découverte et observation du monde vivant du lac, jeux et activités sportives en partenariat avec des clubs lémaniques :

- 26 juillet: le **Stand Up Paddle** ou comment marcher sur l'eau (dès 7 ans) – une promenade ludique pour explorer le lac sous un autre angle. Plage de Prévèrenge (VD).
- 2 août: le **kayak** tout en douceur, pour partir à l'aventure au fil de l'eau et observer la faune et la flore du lac (dès 8 ans). Plage du Vengeron (GE).
- 9 août: initiation à l'**apnée**, immerge-toi dans un monde insoupçonné et découvre les richesses sous-lacustres (dès 8 ans). Bains des Pâquis (GE).
- 16 août: les plaisirs de la **voile**, pour apprendre à naviguer et à pratiquer ce sport dans le respect de la nature (dès 7 ans). Société Nautique de Genève.

### Inscriptions aux Dimanches du lac

- Les activités ont lieu de 9 h à 12 h ou de 14 h à 17 h à choix (sauf le Stand Up Paddle de 10 h à 13 h).
- Activité pédagogique de l'ASL offerte; pour l'activité sportive, CHF 25.-. 10% de rabais pour les membres de l'ASL.
- Parents également bienvenus!
- Inscription sur notre site [www.asleman.org](http://www.asleman.org), par téléphone au **+41 22 736 86 20** ou par email: [asl@asleman.org](mailto:asl@asleman.org)

### Activités extrascolaires – Le Léman sous ses multiples facettes

L'ASL organise des animations les mercredis après-midi dans le cadre des activités proposées par le Service des Loisirs Educatifs du canton de Genève durant les périodes scolaires.

- Prochaine session de 10 mercredis après-midi dès le 15 avril. Il reste quelques places.
- Inscriptions directement auprès du Service des Loisirs Educatifs à Genève; **Tél. + 41 22 546 21 10**

### Camps durant les vacances d'été «Les aventuriers du lac»

Deviens un expert du lac et découvre les trésors cachés du Léman au travers de multiples activités lacustres.

- Activités aquatiques, jeux de piste, bataille navale, visites et observations au cœur de la nature, tels sont les ingrédients qui feront de ce camp une semaine pleine de rebondissements.
- Dates: 3 au 7 août, 5 journées résidentielles à la Maison de la Grève, Versoix (GE) Age: 9-12 ans
- Inscriptions auprès du Service des Loisirs Educatifs à Genève; **Tél. + 41 22 546 21 50; [www.ge.ch/loisirs\\_jeunes](http://www.ge.ch/loisirs_jeunes)**



Récolte et observation de micro-organismes, des activités très prisées des enfants

### Journées

Départ chaque matin des Eaux-Vives pour découvrir de nombreuses facettes du lac. Avec nos animateurs et nos partenaires sportifs, tu pourras également t'initier durant ces 5 journées à plusieurs activités nautiques.

- Dates: 20 au 24 juillet, 5 journées non résidentielles multi-activités lacustres (GE). Age: 10-15 ans.
- Inscriptions auprès du Service des Loisirs Educatifs à Genève; **Tél. + 41 22 546 21 50; [www.ge.ch/loisirs\\_jeunes](http://www.ge.ch/loisirs_jeunes)**



### Croisière d'une semaine sur la *Demoiselle*

Cet été, la *Demoiselle* accueillera un camp organisé par l'ASL du 6 au 13 juillet qui permettra à 20 jeunes de 10 à 13 ans de vivre une expérience unique et de découvrir le lac Léman autrement à travers la navigation à voile, des ateliers ludo-éducatifs, une chasse au trésor et des veillées sur le pont. N'hésitez pas à inscrire vos enfants! Plus d'information sur [www.asleman.org/eautour-du-leman](http://www.asleman.org/eautour-du-leman).

La *Demoiselle* à Villeneuve est un bateau spécialement aménagé pour emmener des jeunes en croisière. Parallèlement, «La Barque des Enfants», association en charge de la *Demoiselle*, propose une formation destinée aux adultes pour devenir batelier et pouvoir ainsi faire partie intégrante de l'équipage.

### Passeports-vacances

L'ASL propose plusieurs journées sur des thèmes lacustres en collaboration avec les Passeports-Vacances:

- **Lausanne** le 7 juillet
- **Genève** les 16 juillet et 4 août
- **Vevey** les 17 juillet et 11 août
- Inscriptions sur [www.asleman.org/jeunesse](http://www.asleman.org/jeunesse)

### Fête ton anniversaire avec l'ASL!

Tu as entre 7 et 13 ans? Viens fêter ton anniversaire avec nos animateurs au bord du lac et dans les locaux de l'ASL. Nous t'accueillons, tes amis et toi, durant 3 heures, avec des jeux en lien avec l'eau et le lac ainsi que de nombreuses surprises!

- Tous les détails sur [www.asleman.org](http://www.asleman.org) ou au +41 22 736 86 20
- 10% de rabais pour les membres de l'ASL.

### Ecoles, institutions et groupes

Afin de toucher le plus grand nombre d'enfants, des modules éducatifs pour les institutions désirant introduire un volet «lacustre» à leurs activités leur sont proposés. Si souhaitée, une initiation à un sport nautique agrémentera également la journée.

### Le monde vivant du Capitaine Léo

Découvrez la vie qui grouille dans le lac Léman: sa faune et sa flore... et au microscope la multitude d'organismes invisibles à l'œil nu. Une initiation à l'écosystème lacustre abordée de manière ludique!

- Durée: 1/2 journée.
- Lieu: locaux de l'ASL ou de l'institution concernée.
- Age conseillé: dès 7 ans (programme adapté par tranche d'âge).

### L'eau dans tous ses états

Des ateliers ludiques et pratiques sur des thèmes liés à la préservation de l'eau

- Durée: 2 heures.

- Lieu: locaux de l'ASL, 2 rue des Cordiers (GE) ou de l'institution concernée
- Idéal pour les maisons de quartier, centres aérés, ainsi que dans le cadre scolaire et parascolaire.
- Age conseillé: dès 7 ans (programme adapté par tranche d'âge).

## Halte aux Renouées

Notre action de lutte contre cette plante indésirable se poursuivra à nouveau dans de bonnes conditions grâce au financement renouvelé du Fonds Ecoélectricité (www.cogefe.org) des Services industriels de Genève.



Inscrivez-vous pour nous aider à réaliser l'action sur les rives genevoises ([asl@asleman.org](mailto:asl@asleman.org), +41 22 736 86 20).

Cette année, nous sensibiliserons également les propriétaires riverains à cette problématique en leur demandant de s'engager sur la partie de rive qui les concerne, comme certains d'entre eux le font déjà.

## Commune d'Aigle «Fontaine claire»

La Commune d'Aigle a initié un **projet de valorisation de l'eau du robinet** en créant de magnifiques carafes sérigraphiées «Fontaine claire» d'Aigle. D'origine karstique, l'eau de la région est d'excellente qualité. Elle jaillit des rochers sur les sites de Fontanney et de Fontaines Claires au pied des Alpes vaudoises avant d'être acheminée dans le réseau d'eau potable de la Commune.

Nous félicitons la Commune d'Aigle pour cette action en faveur de l'eau du robinet permettant la réduction de déchets et de CO<sub>2</sub> lié au transport et la remercions d'avoir choisi l'ASL comme bénéficiaire de cette action! Grâce à la commune, elle s'est vue remettre la coquette somme de CHF 1010.- en 2014.

Jusqu'au 30 avril, vous pouvez commander votre carafe pour le prix de CHF 10.- auprès de l'ASL.



La carafe «Fontaine claire» de la commune d'Aigle

## Journée RAMSAR

L'ASL a participé activement à la Journée mondiale des zones humides à Genève, le 3 février dernier. Organisée conjointement par le Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture (DETA) et le Muséum d'Histoire Naturelle de Genève, cette journée vise à sensibiliser les élèves à l'importance des zones humides en les accueillant au bord du lac. Elle met ainsi en lumière la richesse biologique de la Rade de Genève, un des 2000 sites protégés dans le monde par la Convention de Ramsar. Cette

Photo Etat de Genève



Jeu de l'oie sur le thème de l'eau co-animé par l'ASL lors de la journée RAMSAR organisée pour les écoles.

Convention, signée le 2 février 1971 et ratifiée aujourd'hui par 168 Etats, protège les zones humides les plus importantes du monde.

thème de la préservation de l'eau et une foule d'animations sont prévues pour le public.

## Repas de remerciements

L'ASL a organisé son repas annuel aux Bains des Pâquis pour remercier ses bénévoles et bienfaiteurs.

Nous remercions la Buvette des Bains de son accueil toujours aussi chaleureux et de sa bonne cuisine à laquelle ont contribué les pêcheurs Bernard Cerutti et Julien Monney en fournissant brochets et écrevisses, de même que Stéphane Gros, ami du lac et de l'ASL, vigneron-encaveur à Dardagny qui a offert ses vins à l'apéritif et pour accompagner le repas.

## A vos agendas

### Les journées Eau de Genève SIG les 2 et 3 mai

Cela devient maintenant une tradition: l'ASL vous donne rendez-vous pendant les Journées «Eau de Genève» SIG qui se tiendront au Jardin Anglais les 2 et 3 mai prochains dans le cadre du Marathon de Genève. De nombreuses activités sur le

### Journée Nature en Ville le samedi 9 mai à Morges

L'ASL sera présente avec son nouveau concept d'activités ludo-pédagogiques EAU'tour du Léman. Animé par des passionnés du lac, des ateliers gratuits seront proposés aux enfants et à leur famille sur le thème de l'eau et de ses usages. Une occasion également de faire découvrir le Monde vivant du Léman et son riche écosystème. Evénement public et gratuit organisé par la Ville de Morges. Information sur [www.morges.ch](http://www.morges.ch)

### ASL sur les quais d'Ouchy pour la remise à l'eau de la Vaudoise les 30 et 31 mai

L'ASL participe à cet événement à Ouchy qui a lieu durant le week-end de la Fête de la Nature. L'ASL proposera des ateliers de récolte et d'observation du plancton et de découverte du monde vivant du Léman.

Un rendez-vous à ne pas manquer où se mêleront ambiance festive et nostalgie de la belle époque.

Inscription gratuite aux ateliers de l'ASL dès 8 ans sur le site [www.fetedelanature.ch](http://www.fetedelanature.ch)

## CONVOCATION

### 35<sup>e</sup> Assemblée générale de l'ASL

**Judi 11 juin à Lausanne**

**Restaurant «Le Vaudois»  
(place Riponne)**

**précédée d'une visite  
au Musée de Zoologie  
(Palais de Rumine)**

**18h15**

Accueil au Palais de Rumine

**18h30**

Visite commentée de l'exposition «Aqualogue – Les petites bêtes nous parlent de l'eau» sous la conduite de Jean-Luc Gattolliat, entomologiste et commissaire de cette exposition sur les insectes aquatiques qui nous renseignent sur l'état de santé des lacs et des rivières

**19h30**

Assemblée générale au Restaurant «Le Vaudois»

**20h30**

Repas au Restaurant «Le Vaudois» (participation aux frais de repas: CHF 30.– par personne, boissons offertes par l'ASL)

*Les personnes non membres de l'ASL sont également les bienvenues.*

### Inscriptions

**Au plus tard  
le lundi 1<sup>er</sup> juin 2015**

Téléphone au +41 22 736 86 20

Fax: +41 22 736 86 82

E-mail: [asl@asleman.org](mailto:asl@asleman.org)

Plus d'informations sur  
[www.asleman.org](http://www.asleman.org)